

# LE BEC SALÉ ...

Dépôt légal n° 11

Le journal de la gauche laneuvevilloise

Janvier 2008

\* \* \* \* \*

## Editorial

Rendez-vous le 9 mars 2008 !

Après les élections présidentielles et législatives de 2007, l'année 2008 sera, de nouveau, une année électorale chargée. Les 9 et 16 mars prochains, les Français seront appelés à renouveler les Conseillers Municipaux et la moitié des Conseillers Généraux.

A l'automne, les Grands Electeurs élus par les nouveaux Conseillers Municipaux renouvelleront un tiers des Sénateurs.

Au printemps, notre commune ne sera pas concernée par les élections cantonales. En effet, la cantonale partielle des 14 et 21 octobre 2007 a vu, pour la première fois, l'élection d'un Laneuvevillois au poste de Conseiller Général du Canton de Tomblaine en la personne de Claude Blaque. Son mandat sera renouvelable au printemps 2011.

En revanche, comme toutes les communes, notre ville élira ses 29 Conseillers Municipaux. Notre groupe de "La Gauche Laneuvevilloise" présentera à vos suffrages une liste emmenée par Claude Blaque, Conseiller Municipal sortant et nouveau Conseiller Général de notre canton.

Elle vous proposera un autre mode d'organisation de la vie municipale où chacun trouvera sa place.

**BONNE ANNEE 2008 A TOUS NOS CONCITOYENS**

**... DE LANEUEVILLE - LA MADELEINE.**

## NOUVELLES DU CONSEIL MUNICIPAL :

### ET SI ON NE PARLAIT DE RIEN ?

A l'occasion du dernier conseil municipal de l'année 2007, l'ordre du jour pouvait paraître alléchant:

➤ Trois documents de la Communauté Urbaine du Grand Nancy (CUGN) : le rapport d'activité 2006, le rapport sur l'eau et le rapport sur l'élimination des déchets.

➤ Le débat d'orientation budgétaire, la participation financière des communes aux écoles privées et différentes autres questions.

Pour les trois documents de la CUGN, présentation rapide d'un de ses vice-présidents (le Maire), quelques remarques sur la forme et étonnement du groupe de la gauche sur l'absence de présentation politique, comme si la CUGN n'était qu'un simple outil technique. Première réponse du président de séance (le Maire) : « C'est un rapport d'activité ». Deuxième réponse de l'aspirant calife : « C'est un rapport d'activité ». Et on nous dira qu'ils ne s'entendent pas !

L'ensemble des débats sera de la même facture, sauf le débat d'orientation budgétaire où l'on fait semblant de laisser aux prochains élus, le soin de décider des choix financiers futurs. C'est une grossière manœuvre pour ne pas annoncer **la facture** qui sera présentée aux contribuables dans les années à venir ; comme si cette majorité municipale n'envisageait pas de revenir dormir à la même place !

Pourtant le conseil a pris une délibération révolutionnaire : il a refusé d'appliquer une décision du gouvernement obligeant les communes à payer sans discussion les frais de scolarité des enfants dans des établissements privés. C'est courageux mais cette même délibération a déjà été prise dans une grande majorité des communes de France.

Dans cette période qui précède les élections municipales du 9 mars prochain, la solution consiste à ne parler de rien, pour pouvoir promettre à nouveau !

## HORAIRES DES BUS

Dans la lettre du Maire d'octobre 2007, les élus d'opposition vous informaient qu'un dépliant regroupant les horaires des bus urbains et suburbains serait prêt début novembre.

Ce document a été réalisé dans les temps. Malheureusement, M. Bouly a refusé sa mise à disposition en mairie sous prétexte « qu'il ne servirait que notre ambition ».

M. le Maire oublie que le Bec Salé se bat depuis plusieurs années pour obtenir des améliorations sur la qualité de service des transports en commun.

Surpris par une telle réaction mais pas découragés, nous avons distribué cet horaire aux arrêts de bus et en avons déposé chez les commerçants. Vous pouvez également le demander à l'adresse postale ou Internet du Bec Salé.

Ce papier est encore à affiner. On nous a demandé d'y adjoindre les horaires de train. Nous verrons comment faire au passage aux horaires d'été car il faut qu'il reste lisible.

Une municipalité soucieuse des usagers des transports en commun, cela dépendra du vote des électeurs aux municipales de 2008.... A vous de jouer.

## Classe de neige... depuis plus de 30 ans.

Les enfants de CM1 et CM2 du groupe scolaire du centre s'apprêtent à partir en classe de neige à ONNION (Savoie) pour pratiquer le ski et apprendre à vivre en collectivité avant l'entrée en sixième. Les élèves de Montaignu partiront en classe de mer en mai prochain, selon les mêmes principes. Il est important de rappeler l'origine de cette prestation.

C'est en effet sous le mandat de Robert DAMERY, Maire de gauche, de 1949 à 1972 que fut instauré cette initiative et son mode de financement toujours en vigueur aujourd'hui : transport, repas du voyage, etc... pris en charge par la commune. Cette même municipalité **de gauche** est par ailleurs à l'initiative de la gratuité des fournitures scolaires aux élèves des Ecoles de la commune.

**La gauche a de bonnes idées... sachons nous en souvenir.**

## MUNICIPALES 2008 - Comment ça marche ?

### *Elections des Conseillers Municipaux :*

A Laneuveville, le Conseil Municipal est composé de 29 conseillers.

➤ Ils sont élus pour six ans, au scrutin de liste bloquée à deux tours. La modification de l'ordre de présentation, l'ajout ou la suppression de noms sur le bulletin de vote entraînent sa nullité.

En fonction des lois sur la parité, les listes sont obligatoirement composées alternativement d'un candidat de chaque sexe au premier comme au second tour.

➤ L'élection est acquise au premier tour si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés dès le premier tour. Dans le cas contraire, il est procédé à un second tour.

**Attention :** Lorsqu'il n'y a que deux listes en concurrence, le résultat du vote est acquis dès le premier tour. C'était le cas à Laneuveville en 1995 et en 2001. **Il est donc très important de se mobiliser dès le premier tour du 9 mars 2008.**

➤ La liste qui arrive en tête obtient 15 sièges. Les 14 sièges restants sont répartis à la proportionnelle entre toutes les listes dont celle qui est arrivée en tête.

Ce système permet à la liste arrivée en tête de disposer d'une très large majorité au sein du Conseil Municipal. La liste qui arrive en seconde position n'obtiendra, au maximum, que 7 sièges sur les 29.

### *Election du Maire :*

Le Maire est élu au scrutin majoritaire à plusieurs tours par les 29 nouveaux Conseillers, lors de la première réunion du nouveau Conseil Municipal. Il est obligatoirement choisi parmi les 29 nouveaux Conseillers Municipaux

## MUNICIPALES 2008 - Une élection politique.

### *Les Conseillers Municipaux élisent les Conseillers Communautaires :*

Les Conseillers Communautaires de la Communauté Urbaine du Grand Nancy (CUGN) sont élus par les Conseillers Municipaux de chaque commune. Le nombre de Conseillers Communautaires désignés par chaque commune est proportionnel à son nombre d'habitants.

Notre commune dispose d'un siège dans le Conseil de Communauté.

De nombreuses compétences ont été transférées de la Commune à la CUGN : voiries, transports en commun, infrastructures collectives, ordures ménagères et traitement des déchets, gestion de l'eau, ...

Le maire sortant de Laneuveville appartient à la majorité de droite de la CUGN conduite par A.Rossinot et approuve systématiquement tous ses choix sans broncher.

### *Les Conseillers Municipaux élisent les Grands Electeurs.*

Les Conseillers Municipaux élisent, parmi eux, les Grands Electeurs qui, à leurs tours, éliront les Sénateurs.

Depuis de nombreuses années, la droite garde la majorité au Sénat grâce aux voix des Grands Electeurs désignés par les Conseillers Municipaux UMP et "apolitiques".

La majorité sénatoriale UMP ne cesse de porter des coups sournois qui remettent en cause les acquis sociaux des plus démunis. Après la tentative de remise en cause de l'exonération de la redevance télé dont bénéficient 680 000 personnes âgées de plus de 65 ans, après la tentative de récupération de l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie) sur les successions supérieures à 100 000 €, la dernière tentative est à mettre à l'actif du sénateur Longuet. Il a déposé un amendement au projet de loi de finances 2008 dans lequel il propose de supprimer les remises qui permettent à des familles de bénéficier d'une réduction sur les tarifs de la restauration scolaire. Cette suppression pénalise les familles nombreuses et modestes.

La majorité municipale Laneuveilloise a élu, en 2001, 3 Grands Electeurs qui ont voté pour les candidats sénateurs UMP.

**L'élection municipale est bien une élection politique qui influence les choix nationaux.**

## **Bas les masques.**

Les élections cantonales partielles d'octobre dernier auront permis de démasquer notre maire.

En effet, depuis qu'il est élu, notre premier magistrat s'évertue à taire son appartenance politique, comme s'il en avait honte. Mais, certainement contraint par ses amis politiques locaux, il a dû, lors de ces cantonales, faire campagne pour la candidate UMP face à Claude BLAQUE. Mais du coup, maintenant tous les Laneuveillois connaissent officiellement le bord politique de leur maire.

Il n'y a pas de quoi avoir honte. Quoi que !...

## **L'art de la récup.**

Dans l'éditorial du dernier magazine trimestriel "ENTRE NOUS" du mois d'octobre, notre maire liste fièrement toutes les réalisations faites récemment à Laneuveville. En autres, il évoque la piscine, le lotissement Gérardcourt, les projets de La Rochette et Novavilla, les travaux de voirie, d'eau et d'assainissement et enfin les lignes de bus. Le lecteur pense alors spontanément que son maire est un super actif, à qui rien, ni personne ne résiste.

Pourtant, lors des réunions de quartier, le discours est beaucoup moins ronflant. Notre maire, à chaque question portant sur un des dossiers évoqués ci-dessus, répond systématiquement qu'il ne peut rien y faire car n'étant pas de sa compétence. Et pour cause, ces dossiers sont soit du ressort de la CUGN ( bus, piscine, voirie, eau et assainissement soit d'initiative privée ( lotissement Gérardcourt, La Rochette et Novavilla ).

En plus de récupérer l'eau de pluie, comme il le préconise dans son éditorial, notre maire sait récupérer les dossiers à son compte !

## Les Français ne sont pas des paresseux.

Il faut, paraît-il, «réhabiliter la valeur travail». Nicolas Sarkozy en a fait le thème central de sa campagne victorieuse. Il considère manifestement que la paresse actuelle des Français est la cause principale des difficultés que rencontre le pays

Rien n'est plus faux que ce préjugé tenace d'une France paresseuse : les salariés français figurent au contraire parmi les plus productifs au monde. Selon les chiffres du Bureau des statistiques du travail (BLS - Bureau of Labor Statistics) :

➤ un Français qui occupe un emploi a produit 71 900 \$ de richesses en moyenne au cours de l'année 2005. C'est certes moins que les 81 000 \$ produits par l'employé américain moyen, mais plus que les 64 100 \$ d'un Anglais, les 59 100 \$ d'un Allemand ou les 56 300 \$ d'un Japonais...

Et même en matière de temps de travail, si Nicolas Sarkozy ne se contentait pas de répéter les poncifs que lui soufflent ses amis chefs d'entreprise, il saurait que les salariés français ne sont pas, et de très loin, ceux qui travaillent le moins en Europe. Selon Eurostat, l'organisme statistique officiel de l'Union Européenne :

➤ un salarié français a travaillé en moyenne **36,4 heures par semaine** au troisième trimestre 2006. Les Français travaillent presque aussi longtemps que les Anglais (**36,5 heures**) et plus que les Danois (**34,6 heures**) dont le modèle social est si envié, ou que les Allemands (**34,5 heures**) champions du monde de l'exportation. Sans parler des Néerlandais qui ne restent en moyenne que **29,8 heures** au travail chaque semaine. Dans l'ex-Europe à quinze, c'est en Grèce (**39,9 heures**) et au Portugal (**39,2 heures**) qu'on travaille le plus longtemps.

Contrairement à ce que laisse entendre le nouveau président de la République, les salariés français ne sont donc pas des paresseux ni les chômeurs de l'Hexagone des profiteurs. Pour autant, il ne fait guère de doute que les entreprises françaises rencontrent des difficultés importantes. Elles sont souvent à la peine sur les créneaux high-tech en expansion et s'en sortent moins bien sur le marché mondial que les entreprises allemandes. Et cela bien que le coût du travail soit plus élevé outre-Rhin : **33 \$ de l'heure** en 2005 pour un ouvrier allemand de l'industrie contre **24,6 \$ en France** selon les chiffres du BLS. Si la paresse des salariés n'est pas en cause, ni le coût de leur travail, est-ce que les raisons de ces difficultés ne seraient pas à chercher plutôt en priorité du côté de la tête des entreprises ? Du côté de la faible qualité de leurs dirigeants et de l'inefficacité de leurs modes de gestion ? Quand on observe le gigantesque gâchis, provoqué au sein d'Airbus, par Arnaud Lagardère et Noël Forgeard, on se dit en effet que c'est surtout au niveau de ses élites économiques, de leur recrutement et de leurs habitudes de fonctionnement, que l'économie française aurait besoin d'une «rupture».

## RESTOS DU CŒUR, 12<sup>ième</sup> édition !!!

La MJC organise pour la 12<sup>ième</sup> fois, le rendez-vous de la solidarité. La soirée des Restos du cœur se déroulera le **vendredi 01<sup>er</sup> février** prochain à **partir de 20 h 30, salle des fêtes de Laneuveville.**

Comme d'habitude, vous paierez votre entrée par des dons en nature de produits alimentaires non périssables. Venez nombreux encourager et applaudir les bénévoles des associations qui vous offriront, fidèles à leur habitude, un spectacle de qualité.

### **SARKOZY pense aux petits revenus... chut, mais pas trop fort.**

La hausse du prix des produits pétroliers a un impact considérable sur le pouvoir d'achat de tous les ménages.

Aussi le gouvernement a-t-il décidé d'attribuer une prime de **150 €** aux ménages les plus modestes, sous certaines conditions.

Cette aide exceptionnelle est réservée aux ménages **non imposables ayant été livrés en fioul entre le 10/11/07 et le 31/01/08** (locataire ou propriétaire).

L'information a été annoncée **doucement** par le gouvernement, diffusée **discrètement** par les médias. 680 000 foyers pourraient en bénéficier.

Aussi, si vous répondez à ces conditions vous avez jusqu'au 31 janvier 2008 pour remplir votre cuve et récupérer cette prime (document disponible à la trésorerie de Saint Nicolas de Port - 6, rue Emile Badel et en Mairie).

-----  
**Le Bec Salé ne peut fonctionner qu'avec votre soutien.**

Nom : ..... Prénom : ..... Adresse : .....

..... apporte son soutien de .....€, au Bec Salé.

Contact - courrier à : Bec Salé - Claude BLAQUE - 18, rue de la gare - L dt N

**e.mail : lebecsale@orange.fr**

La rédaction : J-M.BEKHOUCHE - C.BLAQUE - N.BLAQUE - T.DEMARQUE - G.PELTE - J-P.PAQUOTTE - R.POMMIER - B.RICCI - M.SCHELLENBERGER